

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UAP DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020

Lieu : salle Gabrielle d'Estrées, Mairie du Mesnil Saint-Denis.

Présents ou représentés :

Associations :

Agir Contre les Nuisances Aériennes à Bonnelles, **C. CARSAC**
Association Ciel Calme à Magny-les-Hameaux, **J.M. FERCHAL**
Association de Défense de la Vallée de la Mérantaise et Châteaufort, **G. TILMANN**
Association de Défense des Hameaux du Mesnil Saint-Denis, **J. LEPOULTIER**
Association de la Vallée du Rhodon et de ses Environs, **E. AYNAUD**
Association de Protection de l'Environnement et du site de CHEVREUSE, **M. GAISNE**
Association de Sauvegarde de Cernay-la-Ville et ses environs, **L. DUCASTEL**
Association pour la Protection du Patrimoine et de l'Environnement à Jouars-Pontchartrain, **pouvoir à M. GAUTIER**
Association pour l'Environnement du Hameau des Layes, **J.F. RICHARD**
Association Chartripontaine de Sauvegarde de l'Environnement Rural et de la Biodiversité, **I. VENAULT**
Comité de Sauvegarde de la Haute Vallée de CHEVREUSE, **C. REINAUD**
Ensemble pour un autre cœur de ville à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, **D. CALINAUD**
Jonction des Associations de Défense de l'Environnement (12 associations), **C. GAUTIER**
La Saint-Lambert, **pouvoir à C. GIOBELLINA**
Sonchamp Environnement, **E. PRIVAULT**
Viva'Magny, **D. COURTECUISSÉ**
Vivre à Forges, **C. GIOBELLINA**
Vivre les Hauts de Saint-Rémy, **M. MICHEL**

Adhérents individuels :

L. BUGÉAT, M-L. CARIOU, L. DUCASTEL, D. DUCOUT, J.M. FERCHAL, C. GAUTIER, M. GAUTIER, P. GORET
(pouvoir à C. TRECA de KERDAY), D. JULIEN-LABRUYERE, J.F. MARMEY, S. MARTINEAU, P. PINOT, F.
QUEDEVILLE, C. TRECA DE KERDAY, I. VENAULT, H. WITTERSHEIM (pouvoir à C. GIOBELLINA).

Invités : C. BUOT, Maire du Mesnil Saint-Denis, P. EGEE, Adjoint à la Transition écologique,

Soit 18 associations ou fédérations et un adhérent individuel habilités à voter (représentants en caractères gras).

Monsieur Christophe BUOT, maire du Le Mesnil Saint-Denis intervient en préambule de cette A.G.

1 - Rapport d'activité de l'Union.

La Présidente développe le rapport d'activité (voir en annexe). Les débats ont lieu tout au long des présentations.

Ce rapport est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

2 - Rapport du Trésorier.

Laurent BUGEAT présente le bilan financier 2019 (voir en annexe). Il détaille tous les postes importants.

Le rapport est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

3 - Orientations et perspectives 2021.

Catherine GIOBELLINA annonce les actions et orientations de 2021 et ouvre le débat (voir aussi en annexe) :

L'Union est invitée à participer au congrès des élus du Parc les 2 et 3 octobre à Port-Royal. Après discussions, l'assemblée décide de présenter deux « initiatives » : notre concours photo « *arbres et paysages du Parc* » et nos actions au sein de l'Alliance pour combattre les nuisances aériennes de l'aérodrome de Toussus-le-Noble.

Un autre débat s'engage sur l'organisation d'une fête ou d'un évènement pour les quarante ans de l'association en 2021. Plusieurs idées émergent. Un groupe de travail spécifique sera mis en place, ouvert à tous ceux qui souhaitent s'investir dans son organisation.

4 - Budget Prévisionnel.

Catherine GIOBELLINA présente le budget prévisionnel qui en découle (voir détail en annexe) et annonce que les tarifs d'adhésion ont été validés par le Conseil d'Administration pour 2021, soit :

- Association : adhésion : 40 €, bienfaiteur : 50 € ou plus,
- Individuel : adhésion : 10 €, bienfaiteur : 20 € ou plus.

A noter que la cotisation inclut l'abonnement à Liaison de France Nature Environnement Ile-de-France.

L'assemblée générale est suivie d'un apéritif dans les jardins de la mairie..

Rédigé par le secrétaire général

Luc DUCASTEL



Approuvé par la présidente

Catherine GIOBELLINA





ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 septembre 2020 Rapport d'activité 2019 - 2020

En raison de la crise sanitaire, notre assemblée générale, qui a lieu traditionnellement en juin a dû être reportée. Comme tout le monde, nous avons dû nous adapter à cette situation qui a perturbé pendant plusieurs mois notre vie démocratique et le fonctionnement de nos associations.

Néanmoins durant toute cette période, l'Union a continué à suivre les dossiers en cours et à répondre aux sollicitations venant d'associations ou d'élus nouvellement installés. Durant l'exercice, le conseil d'administration s'est réuni quatre fois : le 24 septembre 2019, le 26 novembre 2019, le 25 février 2020 et le 30 juin 2020. Une cinquième réunion s'est tenue à distance en avril, en plein confinement, mais plusieurs membres n'ont pas réussi à se connecter à la visio-conférence.

Durant l'exercice, la présidente a assisté aux assemblées générales suivantes :

Collectif Pôle Gare Saint Rémy (16 octobre 2019)
Terres fertiles (24 mai 2019)
Comité des usagers du RER B Sud - COURB (28 novembre 2019)
Association la RACINE (18 janvier 2020)
Essonne Nature Environnement (12 septembre 2020)
France Nature Environnement Ile-de-France (18 juin 2020)
France Nature Environnement Yvelines (à venir 25 septembre 2020)

Rencontres et échanges avec nos partenaires :

- Les 5èmes rencontres de FNE Ile-de-France le 23 novembre 2019
- Rencontre collectif Pôle Gare Saint Rémy /AUT (association des usagers des transports franciliens) le 20 février 2020
- Réunion-débat autour de 3 projets de jeunes architectes sur le thème de la revitalisation du centre-ville de Saint-Rémy-les-Chevreuse organisée par l'EPAC (18 septembre 2019)
- Réunion inter-associative à Jouars-Pontchartrain le 11 septembre 2020

Rencontres avec les administrations et les nouveaux élus

- Réunion de travail organisée par Essonne Nature Environnement sur le thème « zéro artificialisation nette » avec le directeur départemental des territoires de l'Essonne (1^{er} février 2020)
- Rencontres avec le directeur du Parc (2 juillet 2019 et 27 juillet 2020)
- Réunion avec la nouvelle Maire de Cernay-la-Ville organisée par Luc DUCASTEL (16 juin 2020)
- Réunion avec le nouveau maire du Mesnil-Saint-Denis et l'AAVRE organisée par Joëlle LEPOULTIER (17 juillet 2020)
- Réunions PNR/ mairie de Forges-les-Bains (21, 27 août et 3 septembre)

Représentation de l'Union

I/ Au niveau régional

- Commission Locale de l'Eau (CLE) Orge/Yvette : comité technique du PAPI (30 septembre 2019), deux commissions avis dématérialisées et assemblée générale le 3 février 2020
- Commissions consultatives de l'environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble le 22 janvier et le 2 juillet 2020 (représentante Martine MICHEL)
- Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPAPS) : réunion sur les mobilités avec IDFMobilités, RATP, SGP le 19 novembre 2019, réunion sur la ZAC de Corbeville et les liaisons plateau-vallée le 22 janvier 2020.

II/ Au niveau du PNR

- Participation au bureau et au comité syndical du Parc
- Comité de rédaction de l'Echo du Parc (6 réunions)
- 3 commissions plénières consacrées à l'évaluation de la mi-charte : bilans des réalisations par thématiques
- Elaboration du Plan Paysage et biodiversité des versants de la Rémarde (une visite et deux plénières)
- Inauguration de la renaturation de l'Yvette (16 novembre 2019)

Activités de l'Union regroupées par thématiques

I/ Eau

Pollution chronique du Rhodon :

L'Union s'est portée partie civile dans le cadre d'une plainte pénale déposée par l'Agence Française de la Biodiversité à l'encontre de la société OTV (filiale de Véolia) avec le PNR, l'AAVRE et la commune de Milon-la-Chapelle. Le délibéré a été rendu le 4 juillet 2019. La culpabilité de Véolia est reconnue. Le Procureur avait requis une peine de 40 000 €, le juge a condamné l'exploitant à 15 000 € avec sursis. Le juge a également reconnu le « préjudice moral » des parties civiles et condamné l'exploitant à verser 1000 € à chacune des parties auxquels s'ajoutent 500 € pour les frais de procédure. Véolia a obtenu que cette condamnation ne soit pas inscrite à son casier judiciaire.

L'expertise demandée par les mêmes parties pour déterminer l'origine exacte de la pollution est toujours en cours. Lors de la dernière visite de terrain le 29 janvier 2020, l'experte semblait enfin convaincue que certains épisodes de pollutions ont bien pour origine le fonctionnement de la STEP. Mais la mise en cause du fonctionnement de la STEP n'exclut pas d'autres causes qui pourraient relever de la configuration et de l'exploitation des réseaux de collecte. La nouvelle municipalité du Mesnil est déterminée à s'emparer du sujet tout comme le nouveau maire de Saint-Lambert qui vient enfin de prendre un arrêté reconnaissant la pollution du Rhodon.

II/ Energie

- Projet de ferme solaire dans le cadre du réaménagement de la carrière de Bajolet à Forges-les-Bains soumis par Catherine GIOBELLINA au sous-préfet, au PNR et à la commune. Lors de la réunion le 2 juillet 2019, ECT a présenté une pré-étude de faisabilité d'implantation d'une ferme photovoltaïque sur 6 hectares de panneaux pour la production de 5 mégawatts crête. Une présentation par la société AKUO (partenaire d'ECT) sera organisée quand le comité de suivi aura travaillé les différentes possibilités.

- Positionnement de l'Union sur les projets de méthaniseurs du Parc. Le Conseil d'administration décide de se positionner au cas par cas. A priori, nous pourrions être favorables à des projets de taille raisonnable et à condition qu'ils soient portés par plusieurs agriculteurs comme par exemple celui de Sonchamps (en cours d'instruction).

III/ Transports et mobilités

- Réunion avec la Société du Grand Paris consacrée à la mise au sol de la ligne 18 sur le plateau de Saclay (14 octobre 2019)
- Participation à l'enquête publique sur la DUP modificative de la ligne 18 du Grand Paris Express avec COLOS et le COURB (juillet 2020)
- Recours contre la phase 2 du projet RATP en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Les avocats du collectif Pôle Gare et de la mairie ont proposé une médiation auprès du président du Tribunal Administratif mais la RATP a refusé. Le collectif a travaillé sur une solution alternative et l'a proposé à la mairie qui va présenter une motion au conseil municipal.

IV/ Urbanisme et aménagement

- Participation à l'enquête publique sur révision du PLU de Jouars-Pontchartrain (septembre 2019). La mobilisation des habitants et les nombreuses contestations n'ont pas réussi à convaincre l'équipe municipale en place de reporter le vote du PLU après les élections municipales.
- Intervention de l'Union, de Jade, de l'APPEJP et de l'ADEE d'Ergal auprès du préfet pour demander l'annulation d'un projet de 22 logements sociaux sur une prairie partiellement protégée par le Plan de Parc et soumise à la règle des 50 mètres de lisières de forêt. La parcelle (52) a été préemptée par le préfet suite à la carence déclarée sur la commune et la réalisation a été confiée à l'établissement foncier d'Ile-de-France. L'association ASCERB (nouvelle adhérente à l'UAP) a déposé un recours au TA pour contester le PLU. JADE et ADEE ont déposé un recours gracieux pour protester contre le déplacement de la protection des lisières dans le nouveau PLU approuvé en décembre 2019. La nouvelle municipalité n'ayant pas répondu au recours gracieux, l'affaire sera portée devant le tribunal.
- Recours contentieux pour demander l'annulation de la délibération approuvant la modification du PLU de Châteaufort aux côtés de l'ADVMC (septembre 2019). La modification vise à autoriser la réalisation du projet d'aménagement du promoteur PHILIA qui prévoit l'urbanisation totale des 5 hectares de la zone des Marnières (logements, activités, super ou hypermarché). La nouvelle municipalité se montre plus ouverte et veut consulter la population avant de décider de l'aménagement de cette zone.
- Participation à l'enquête publique sur la modification n°9 du PLU de Saint-Rémy-les-Chevreuse (Novembre 2019)
- Consultation du projet de PLU des Bréviaires mis à l'enquête en novembre 2019. Rien à signaler.
- Avis favorable déposé dans l'enquête publique sur la création de la réserve naturelle nationale des « Etangs et Rigoles du Roi Soleil »
- Soutien à un collectif d'habitants de Bonnelles opposés à un projet de 40 logements sur une petite parcelle boisée. Un recours a été déposé, le projet est suspendu à la décision de la nouvelle municipalité.
- Soutien à un collectif d'habitants de Boullay-les-Troux. Participation à une réunion publique organisée par la mairie et le promoteur Bouygues et médiation avec les services du Parc.
- Conseils aux nouveaux élus de Forges-les-Bains confrontés à une avalanche de demandes de permis depuis leur entrée en fonction début juillet. Participation à deux réunions avec le Parc et la DDT pour enclencher au plus vite une modification du PLU.
- Participation à l'enquête publique sur une « voie verte » entre Vaugrigneuse et la gare autoroutière de Briis-sous-Forges (septembre 2020)

V/ Nuisances aériennes

Pour rappel, le Nord du Parc est concerné par les activités de l'aérodrome de Toussus-le Noble et le Sud par les atterrissages d'Orly à basse altitude.

- Sur Toussus, l'expérimentation « Calipso » visant à réduire les nuisances sonores en restreignant les vols des avions les plus bruyants le week-end a été un échec. Un sondage auprès de la population a permis de démontrer que la gêne ressentie par les riverains n'avait pas diminué. La situation après le confinement s'est encore nettement détériorée. Alertée par les élus et les associations, la préfecture a organisé en urgence une réunion de « concertation » le 19 juin. L'Alliance a refusé d'y participer. Dans une lettre adressée au préfet elle demande le retour à la plage de silence, l'interdiction des aéronefs les plus bruyants, la limitation des vols quotidiens, la délocalisation des hélicoptères. Une Commission Consultative de l'Environnement s'est tenue le 2 juillet actant le retour de la plage de silence. Une pétition sur internet a été lancée en juin par l'Alliance. Elle a recueilli environ 2500 signatures. Les résultats ont été transmis aux membres du comité de suivi de la charte et au préfet. De leur côté les municipalités riveraines de l'aérodrome ont majoritairement adoptée la motion proposée par l'Alliance.
- Chaque année l'Alliance participe au Challenge AéroSaclay. Cette année le 1er prix a été décerné aux étudiants de l'Université Paris-Saclay que nous avons « coachés » pour une application sur smartphone dont l'objectif est de permettre de signaler en temps réel et facilement les vols « hors normes ». L'application « appyflight » est gratuite sur le Play Store Samsung ou autre Android. Elle sera prochainement téléchargeable sur l'AppStore.
- Sur Orly, le trafic aérien a considérablement baissé depuis la levée du confinement. Seulement 20% du trafic est assuré sur la plateforme.

Orientations et perspectives 2020 - 2021

- Continuer à suivre les PLU(s) et les dossiers importants (pollution du Rhodon, projet RATP à Saint-Rémy, carrière de Bajolet, ligne 18 ...)
- Soutenir les associations dans leurs actions y compris juridiques
- Participer au congrès des élus du Parc les 2 et 3 octobre 2020
- Organiser une fête pour les 40 ans de l'UNION en 2021

**UNION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL
de la Haute Vallée de Chevreuse
COMPTE DE RESULTATS 2019**

Dépenses			Recettes		
	2019	2018		2019	2018
Adhésions			Adhésions		
- fédérales et soutien	433,70 €	430,00 €	- Associations	1 080,00 €	1 120,00 €
			- Individuelles	310,00 €	330,00 €
Opérations/Participations			Dons		
- Participation action AAVRE	4 409,85 €	1 140,00 €	- Associations	40,00 €	40,00 €
- Prêt PARADEISOS		1 200,00 €	- Individuels	300,00 €	2 390,00 €
- Autres Participations	93,00 €	105,00 €			
Représentation			Opérations/Participations	- €	- €
- Frais A.G.	422,16 €	160,30 €	- Prêt PARADEISOS		1 200,00 €
- Frais autres évènements		339,74 €			
Service extérieur			Subventions		
Secrétariat			- Pnr Haute Vallée de Chevreuse		
- Affranchissement	31,68 €	4,38 €	- Vieille Eglise	80,00 €	160,00 €
- Site internet	57,32 €	27,48 €			
- Abonnement	69,40 €	65,00 €	Provision pour opérations	3 542,42 €	- €
Provision pour opérations	- €	1 476,55 €			
Assurances			Produit Financier		
- Assurance Responsabilité	168,00 €	163,00 €	- Compte sur Livret	157,60 €	142,42 €
		270,97 €	Résultat de l'exercice	175,09 €	
Total Dépenses	5 685,11 €	5 382,42 €	Total Recettes	5 685,11 €	5 382,42 €
Valorisation du travail des bénévoles*	17 140,20 €		Valorisation du travail des bénévoles*	17 140,20 €	

*17140,20 euros (770 heures x 22,26 Taux horaire cadre) (taux horaire PMSS 2019/ 151,67)

**UNION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL
de la Haute Vallée de Chevreuse**

BILAN 2019

	Actif			Passif	
	2019	2018		2019	2018
ACTIF IMMOBILISE			FONDS PROPRES		
- Terres Fertiles Plateau de Saclay	1 000,00 €	1 000,00 €	- Report à nouveau	21 474,27 €	23 274,35 €
- SCA 'Les 4 étoiles'	1 800,00 €	1 800,00 €	- Provision pour opération		1 476,55 €
ACTIF CIRCULANT			- Produit financier	157,60 €	142,42 €
- Clients divers	60,00 €	130,00 €	DETTES		
- Livret Crédit Agricole	18 557,60 €	21 942,42 €	- Fournisseur	90,00 €	94,48 €
- Caisse	129,18 €	386,35 €			
Résultat de l'exercice	175,09 €				270,97 €
Total Actif	21 721,87 €	25 258,77 €	Total Passif	21 721,87 €	25 258,77 €

**UNION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL
de la Haute Vallée de Chevreuse**

BUDGET PREVISIONNEL 2020

Dépenses		Recettes	
Adhésions (fédérales)	450,00 €	Adhésions	
		- associations	1 000,00 €
Opérations		- individuelles	300,00 €
- Soutien et participation	1 000,00 €	Dons	180,00 €
- Actions juridiques	2 500,00 €		
Secrétariat		Subventions	
- affranchissement	50,00 €	- Vieille Eglise	80,00 €
- fournitures	60,00 €	Vente Part SCI	
- Impression support communication	50,00 €	- SCI Terres Fertiles	1 000,00 €
- Hébergement site internet	40,00 €	Provision pour opérations	
- Abonnement, presse	70,00 €	- Livret	2 000,00 €
Frais AGO	300,00 €	Produit financier	
Assurances	170,00 €	- Compte sur Livret	130,00 €
Total Dépenses	<u>4 690,00 €</u>	Total Recettes	<u>4 690,00 €</u>